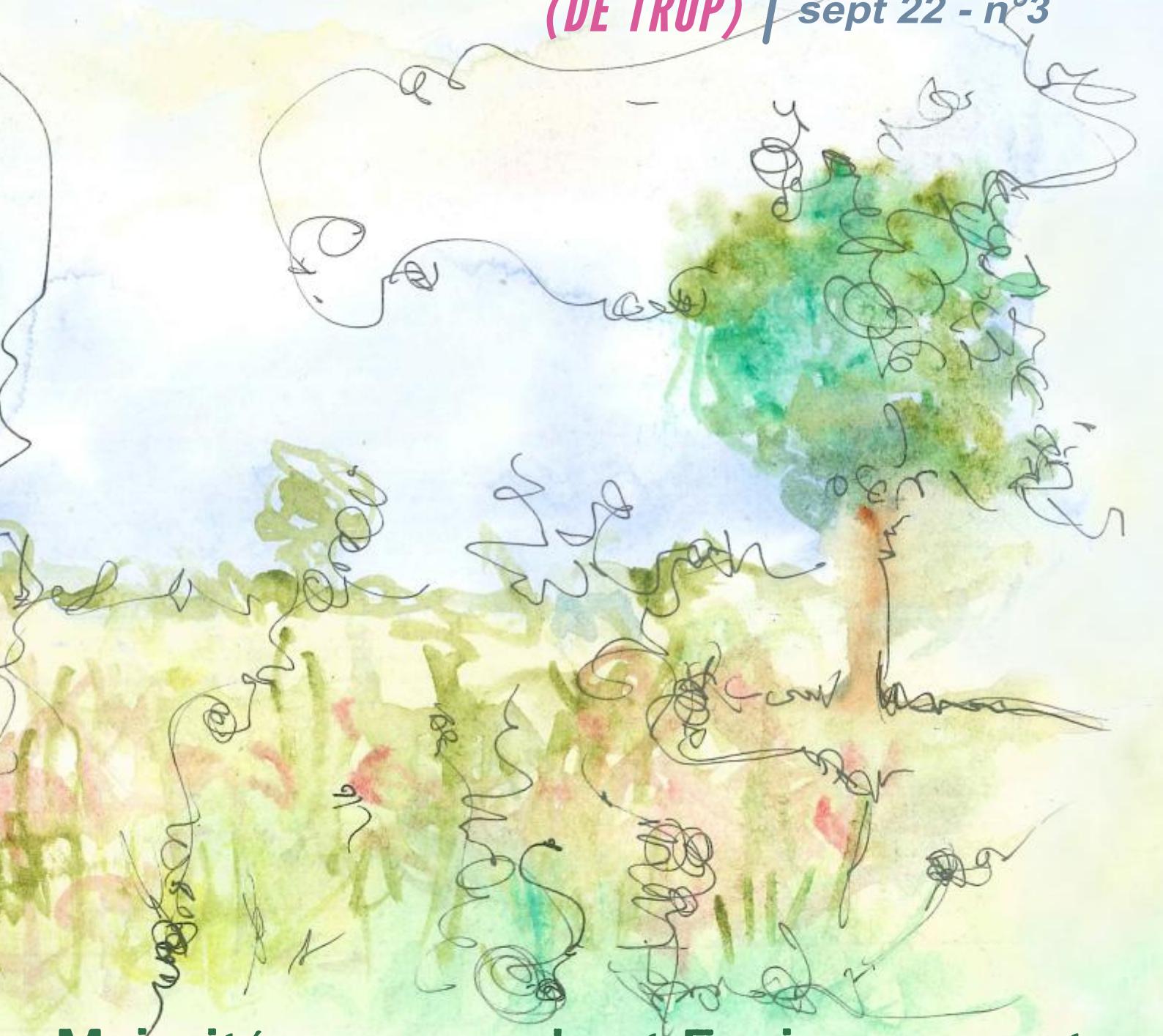


LA GOUTTE

(DE TROP)

GAZETTE
CITOYENNE

sept 22 - n°3



**Majorité communale et Environnement:
Enfumage ou poudre aux yeux?**

GRAND JEU-CONCOURS

Dessine ton JARDIN IDÉAL

Gagne une publication
dans le bulletin communal*

Petits et grands
montrez-nous
votre jardin
Albecq idéal!

Le Jardin Albecq
verra tout bientôt le jour
nous en sommes sûrs
Nous espérons que vous aussi!

En attendant
participez à notre grand-jeu concours
Puisque nous demandons que ce Jardin reste public
révez avec nous

Plusieurs idées ont déjà émergé dans la tête de nombreux Brainois,
Partagez les vôtres en les illustrant et soyez inventifs. Dessins, collages
maquettes, toutes les créations sont les bienvenues

Envoyez-nous vos créations par mail à jardinalbecq@gmail.com

Et comme nous pensons que chaque contribution compte
une exposition de toutes vos créations sera organisée

*Sous réserve d'acceptation de l'éditeur responsable.

Soutien au Jardin Albecq

Au Chant des Possibles nous avons décidé de nous lancer dans l'aventure du potager collectif, motivés par des valeurs communes et la volonté de faire bouger les choses à notre niveau. Relocaliser son alimentation, préserver la biodiversité mais aussi créer du lien social, échanger les savoirs et les savoir-faire. Nous sommes conscients de la chance que nous avons eu de pouvoir acquérir ce terrain entre la Rue des Postes, la Route de Petit-Roeulx et à 2 pas de la Grand Place. C'est certainement un plus pour notre projet de pouvoir s'intégrer au quartier et de tisser des liens avec le voisinage souvent enthousiaste. C'est en ce sens que nous soutenons le projet du Collectif Albecq d'ouvrir le débat sur l'affectation du terrain du CPAS et plus globalement sur la question de l'urbanisation à Braine-le-Comte. Et plus encore de tenter d'intégrer un maximum d'habitants à la réflexion car nous espérons qu'un maximum de projets citoyens pourront se développer au cœur de ville.



A PROPOS DE CETTE GAZETTE

Éditeur responsable :

Grégoire Vigneron

Ont participé à ce numéro:

Antoine, Ata, David, Florence, Gaël

Grégoire, Julie, Léa, Sarah, Skutt, Thierry, ...

ÉDITO

On pourrait croire que, pour la majorité communale, le changement climatique n'existe pas. Ou si peu. Car s'il existait à ses yeux, elle agirait concrètement, et ne ferait pas que vous jeter de « la poudre aux yeux », comme se vanter d'avoir planté quelques mètres de haies...

Cet été 2022, marqué par les canicules et sécheresses successives, qu'avez-vous entendu d'autre de la part de notre commune que le message de prévention, inlassablement répété de : « buvez de l'eau », « prenez soin des autres »? Mais hélas, rien d'autre. Parce que la majorité communale n'a rien à dire à ce sujet et donc ne fait rien. Dès lors, affirmer que Braine-le-Comte est une ville « qui agit pour l'environnement » (dixit le bulletin « Braine Notre Ville » du mois de mars) sonne pour nous comme la meilleure blague de l'année. Peut-être n'avons-nous pas la même définition de l'environnement? Ou de ce que signifie réellement agir pour son environnement?

Comme d'habitude, cette « Goutte de trop » vise, en donnant la parole aux citoyens, à rééquilibrer la balance face au flot de discours auto-satisfaisants déversé par les autorités communales et destiné à se donner bonne conscience. Toujours

avec dérision et humour, nous donnons notre vision de la politique brainoise ; nous définissons certains enjeux au niveau écologique, nous remettons en cause le logiciel individualiste et culpabilisant qui fonctionne comme un disque rayé ; nous proposons d'autres façons de voir et d'agir collectivement. Travailler sur une telle grille de lecture, n'est-ce pas un préalable incontournable pour agir (vraiment) pour notre environnement?

Cette « Goutte de trop » est aussi un appel à agir ici et maintenant. Parce que nous n'avons plus le choix. Parce que nous n'avons plus le temps d'attendre que la solution vienne d'un système politique et économique qui fait partie du problème et non de la solution. Nos textes sont donc un appel à une action citoyenne, à retrouver du pouvoir pour sauver notre environnement.

Le Collectif Jardin Albecq propose de commencer le combat en sauvant des mains de la société Sotriba une petite parcelle de terrain verdoyant, pour y créer une forêt jardin. Parce qu'il faut bien commencer quelque part. Et parce que ce lieu pourrait être le symbole du changement vital qui s'annonce...



Est un projet réalisé
avec le soutien
des fondations:



Cette Goutte à
été produite avec
des logiciels et
des typos libres
Mise en page finale
par www.tokowo.eu

Achetez une ou des PARTS
et devenez COOPÉRATEUR·TRICE
pour construire ce MONDE-là ENSEMBLE!

RENDEZ-VOUS SUR
albecq.be/becoop

Table des matières

Jeu-concours:	Dessine ton jardin idéal.	P2
Soutien:	Du chant des possibles.	P2
Édito:	Le changement climatique n'existe pas!	P3
Humour:	Un bloc de béton pour accueil - Bienvenue à Braine!	P4
Le dossier:	Majorité communale et Environnement.	
	> La gestion des déchets.	P5
	> La commune agit pour l'environnement.	P7
	> Le maillage écologique, vrai manuel de savoir-vivre.	P9
	> Be WaPP	P10
	> Comment une commune agit vraiment pour l'environnement?	P11
Art:	Petit lien qui enchanter...	P12
Vu à la TV:	Décrédibiliser pour éviter la critique.	P12
BD:	Une nouvelle vie de quartier s'installe au cœur de la cité	P13
Jeu:	Comment créer un discours d'enfumage politique.	P15
Historique:	Le CPAS de Braine, un bel exemple d'ironie de l'histoire sociale.	P16
Back to the futur:	Plan Local de Propreté... ou le retour de M. Bachorz.	P17
Réflexions:	Et Demain? Prélude d'une fin annoncée...	P18
Appel:	> Sauvez le Jardin Albecq, notre Amazonie à toutes et tous!	P19
	> Opération Calicot, en quelques images.	P20
	> Devenez coopérateur!	P20

Welcome to BLB!



Le Dossier

Majorité communale et Environnement: Enfumage ou poudre aux yeux?

La gestion des déchets.

La question des déchets est une question écologique (et sociale) majeure. De quelle manière est-elle traitée par la majorité communale de Braine-le-Comte ?

Le monde croule sous les déchets. On « produit » 2 milliards de tonnes de déchets chaque année et ce chiffre risque d'augmenter de 70% d'ici 2050 selon la Banque Mondiale. En Belgique, on est à 67 millions de tonnes par an et ici aussi la tendance est à la hausse¹.

Alors que la production de déchets ménagers bruts recule (trop) lentement, l'augmentation totale est due avant tout aux industries et,

surtout, au secteur de la construction. Pour ce dernier, le nombre de déchets a même doublé entre 2004 et 2018, comme le démontre le tableau ci-dessous!

Face à ce constat, la réponse logique serait de s'attaquer à ces augmentations, en limitant les constructions par exemple, mais aussi en s'attaquant à la publicité et à son incitation permanente à la surconsommation, ou bien en contraignant les industriels à ne pas produire d'emballages superflus et polluants... Mais ce n'est pas ce qui se passe. Les grandes entreprises, aidées par les pouvoirs publics, font de la question des déchets un problème de responsabilité individuelle, de « bons gestes éco-citoyens » que chacun.e est tenu-e de faire.

Cette manière individualisée de concevoir la lutte contre les dé-

chets est donc surtout une façon de dédouaner la responsabilité première et essentielle du système économique actuel.

Braine-le-Comte: « surveiller et punir »?

La majorité communale brainoise s'inscrit parfaitement dans l'idéologie néolibérale dominante qui ramène tout à la responsabilité de l'individu en ignorant volontairement les vrais pollueurs de masse. En octobre 2021, la Ville a ainsi lancé une campagne de « sensibilisation »: des flèches géantes ont été placées à côté des dépôts clandestins avec le slogan « Chaque semaine: déchets sauvages 2.000 kilos, c'est la honte! ». Seulement, la honte ça n'aide pas. Les responsables des dépôts clandestins ne sont pas très nombreux et la honte ne va certainement pas .../...

Production des déchets par secteur en Belgique (2004-2018, en tonnes)	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
Total	53 013 275	59 294 999	48 615 551	61 323 320	53 839 470	57 965 403	63 152 377	67 429 779
Construction	11 051 218	13 089 649	15 441 861	16 852 662	17 132 769	18 347 259	19 573 149	22 658 151
Services	8 971 810	9 959 475	5 023 641	6 697 911	4 635 229	4 840 455	5 403 172	4 850 496
Ménages	5 337 002	4 745 162	4 459 161	5 865 753	5 294 743	5 419 043	5 041 208	4 885 123
Industrie	26 466 600	31 138 888	23 409 597	31 707 672	26 611 266	29 046 813	32 865 656	34 778 422
Agriculture	1 186 645	361 825	281 291	199 322	165 462	311 833	269 192	257 587

Sources: Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium) sur base d'enquêtes, sources administratives (OVAM, IBGE-BIM DGARNE) et modèles.
Données et info supplémentaires: <https://ec.europa.eu/eurostat/web/waste/data/>

.../...

les aider ou les faire changer. Si l'on veut réellement prévenir les dépôts clandestins, l'argent gaspillé avec cette campagne serait peut-être plus utile pour accompagner ces personnes ou pour prendre des mesures plus structurelles.

En outre, une somme conséquente est consacrée à l'installation de caméras de surveillance dans certains lieux (toujours dans des quartiers modestes!) pour « dissuader les pollueurs ». Pour nos élus, il s'agit donc essentiellement de stigmatiser et de « fliquer » certains habitants et pas d'autres². Or, la première question à se poser est: pourquoi des gens jettent-ils ainsi leurs détritus? On ne se la pose pas car il est plus simple d'opposer les gens les uns aux autres, de les culpabiliser, de les réprimer... de diviser pour mieux régner en somme.

Mais, comme on l'a vu, qui sont les vrais pollueurs? L'explosion des déchets « sauvages » n'est-elle pas liée également au nombre ridiculement réduit de poubelles publiques dans les rues de la ville, au prix des sacs poubelles, au manque de personnel et de moyens communaux et à l'absence de ramassages gratuits et réguliers d'encombrants? Poser ces questions, c'est déjà y répondre...

Le cas des grandes surfaces, ces temples de la surconsommation promus avec enthousiasme par

« nos » élus (voir leurs selfies lors des inaugurations), est également emblématique. Il y a pas moins de 6(!) grandes surfaces à Braine-le-Comte (et une septième qui arrive!) et des déchets en tous genres s'accumulent sur leurs abords. Au lieu d'assurer leur rôle de représentants des Brainois.es en obligeant les grandes enseignes à maintenir la propreté publique, ou du moins en prélevant une taxe spécifique, les élus préfèrent ne pas se fâcher avec elles et ce sont une fois de plus les services communaux, et donc la collectivité, qui en assument le coût.

La collecte des déchets.

En 2019, la majorité communale a décidé de sous-traiter la collecte des sacs blancs à l'intercommunale InBw. Une mesure qui ne se justifiait pourtant pas puisque, selon le Bourgmestre lui-même, « nos équipes fonctionnaient très bien et la population était très contente d'elles³ ». La raison était donc purement financière puisqu'il était nécessaire d'acheter de nouveaux camions. Bref, plutôt que d'investir utilement pour pérenniser un service efficace, on a préféré une forme de privatisation d'un service communal. Une de plus.

La gestion des collectes pose une série de problèmes: des passages insuffisants pour les sacs bleus (2 fois par mois) et les papiers-cartons (1 fois par mois) ; pas de ramassage des encombrants ; des

déchets éparpillés après la collecte, des sacs bleus refusés et éventrés (leur qualité est déplorable) etc. Et ce n'est pas la compétence des travailleurs qui est en cause ici: ils sont tenus à des rendements trop stricts et à une charge de travail trop élevée par leur employeur⁴.

On nous promettait en 2019 que les employés qui s'occupaient de la collecte des sacs blancs seraient notamment affectés aux équipes de propreté publique. Mais le personnel dédié à la propreté des rues reste pourtant notoirement insuffisant (et souvent engagé sous statut précaire). Il faut d'ailleurs souligner ici un autre lien étroit avec le secteur de la construction et la politique d'urbanisation intensive menée par la majorité communale car cela implique un agrandissement notable des voiries et des espaces publics à entretenir, pour des effectifs déjà insuffisants.

Une taxe déchets socialement injuste.

En novembre 2021, la majorité communale a décidé de réviser la taxe annuelle « sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés » en la modifiant proportionnellement à la taille des ménages. Ainsi, les personnes isolées et les ménages jusqu'à 3 personnes paieront entre 65 et 120 euros, tandis que les familles de 4, 5 et 6 personnes paieront respectivement 150, 175 et 200 euros!

¹ <https://statbel.fgov.be/fr/themes/environnement/dechets-et-pollution/production-de-dechets#figures>

² Comme le souligne Anaïs Albert, une spécialiste de la consommation, « Tant que l'on ne pourra pas proposer des produits et des pratiques « durables » moins chers, qui correspondent aux modes de vies, aux besoins et aux désirs de consommation des classes populaires, au lieu de les stigmatiser, il ne pourra y avoir de transition écologique. » (Le Monde, 28/01/2022). Mais ce genre de réflexions passe à des années-lumières au-dessus de la tête de nos élus...

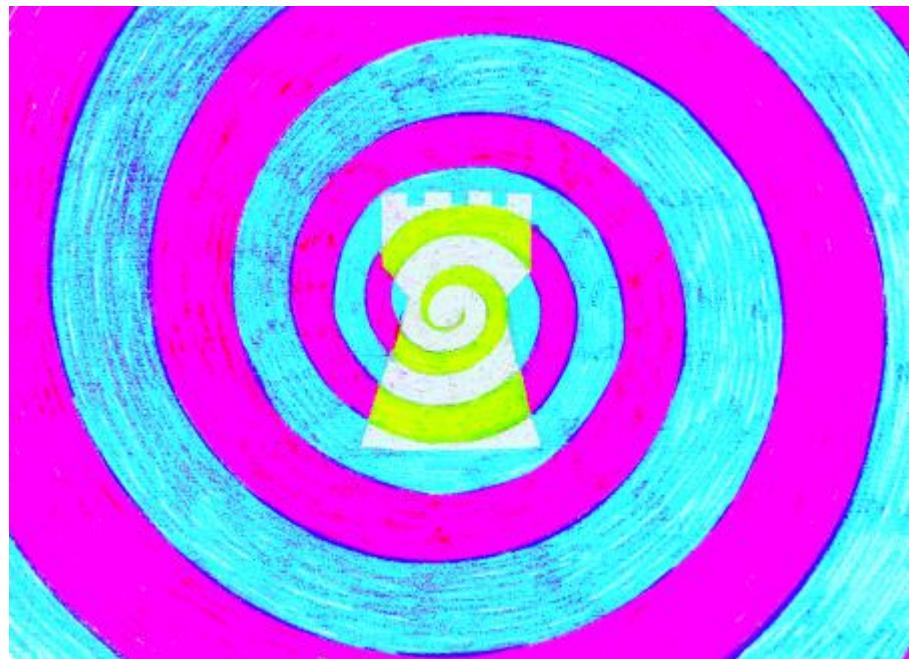
³ La Dernière Heure, 02 juillet 2019.

⁴ Petite parenthèse en passant : qu'en est-il des promesses faites pendant la crise du Covid d'améliorer les conditions de travail et les salaires des « premiers de corvées », comme les éboueurs ? Aux oubliettes...

Cette mesure a été présentée par le Bourgmestre comme étant « logique » puisque « plus un ménage est grand, plus il produit de déchets ». Outre qu'il s'agit d'un raisonnement simpliste (un isolé sur-consommateur peut produire plus de déchets qu'une famille de 4 personnes pratiquant peu ou prou le « zéro déchet »!), c'est en réalité une mesure socialement injuste. Pour qu'une taxe soit véritablement équitable, elle doit être proportionnelle aux revenus des ménages et non à leur taille.

Il s'agit surtout d'une mesure purement électoraliste puisqu'en réduisant la taxe des petits ménages, plus nombreux, et en augmentant celle des grands ménages, on fait plus de « satisfait »! Le bulletin de propagande du MR ne s'en cache d'ailleurs pas puisqu'il se vante d'avoir « diminué la taxe déchet pour 5730 ménages brainois »! Habiller Paul en déshabillant Jacques et présenter cela comme une juste mesure, il fallait oser...

Comme pour toutes les questions d'urgence écologique ou sociale, la gestion de la majorité communale de Braine-le-Comte n'est qu'une enfilade de choix à la petite semaine, privée de toute vision d'avenir, de compréhension d'ensemble et de courage politique. En définitive, plutôt que de viser les véritables responsables du désastre des déchets et de promouvoir notamment une société où l'on produit moins, mieux et autrement, cette majorité mène une politique écologiquement inerte et socialement injuste.



La commune agit pour l'environnement. Vous n'en êtes pas convaincus? Nous allons vous convaincre.

300m de haies plantées par an depuis 2020. Vous vous direz peut-être que pour une commune ayant une superficie de 84.68km², dont 76.81% sont en zone agricole, zone où les haies sont largement sous-représentées, cela paraît bien maigre. Bon allez, ne pinaillez pas, c'est un début. Il faut bien commencer quelque part. Parmi les haies qui ont été plantées par la commune, nous retrouvons 150m de haies (soit la moitié de ce qui doit être placé en un an) dans le lotissement « l'Ecrin vert ».

« L'Ecrin vert » est un nouveau quartier situé derrière la rue des Diges, achevé récemment par la société immobilière Durabrik. C'est super tout ça, c'est un nouveau départ! Ah mais au fait combien de haies (sans parler des arbres, arbisseaux, buissons, plantes, sols...) le promoteur immobilier Durabrik a-t-il détruites pour construire son lotissement? Peut-être vous demanderez-vous aussi pourquoi ce sont en plus les contribuables qui doivent assumer cette restauration dans un endroit tout récemment construit? Cette question, il va falloir la poser à la Commune, car nous n'avons malheureusement pas toutes les réponses. Nous voyons une idée pointer dans votre tête et vous vous dites qu'elle est peut-être absurde tellement elle semble simple. Pourquoi ne pas lancer une campagne pour préserver les haies qui existent déjà? Mais oui, quelle est bonne, cette idée!

Mettons votre idée à l'épreuve en examinant un cas concret: le projet dont tout le monde parle en ce moment: le Jardin Albecq. C'est le terrain idéal! Sur la parcelle de la .../...

.../...

Fosse Albecq qui appartient actuellement à Sotraba, il y a une haie d'une hauteur de 11m, d'une longueur de 33,6m et d'une largeur de 7,2m soit 242m² de superficie. Pensez aux dimensions de votre maison ou de votre appartement et imaginez cette haie. En outre, elle contient une variété d'essences qui en fait un lieu d'accueil remarquable pour la faune environnante à toutes les époques de l'année: aubépines, églantier, houx, noisetiers, charmes, lierres, ronces... Par son envergure, cette haie se classe parmi les haies à protéger même si elle n'est pas classée comme « haie remarquable ». Super! Nous allons pouvoir commencer notre campagne de préservation! De plus, l'éco-conseiller de la commune le confirme: la haie est bien protégée. Ah... mais petite précision: « même la reprise en haie remarquable ne protège pas toujours dans un cas tel que celui-là où l'on veut bâtir de gros complexes »¹. Ouille! Ça se corse. Peut-être que Sotraba ne voudra pas construire de gros complexes et voudra préserver cette haie. On ne sait jamais? Peut-être que le promoteur voudra-t-il même laisser le terrain en l'état et y laisser faire des projets citoyens? N'était-ce pas ça qui avait été proposé par les citoyens lors des ateliers de participation citoyenne? Bon, bon, ne vous égarez pas, on vous a demandé de rêver mais soyez raisonnables quand même.

Donc, vous l'aurez compris, le temps n'est pas aux mesures radicales. Reprenons, car il faut ména-

ger tout le monde. L'éco-conseiller nous le confirme: « le bâtisseur doit gagner sa vie ». Pas trop de souci à se faire à ce sujet². Mais « l'environnement, l'urbanisation,... sont interconnectés avec l'économie,... ». La Commune défend « au mieux les intérêts de tous ». Ah bon?

Ok! Comme nous, vous avez bien lu dans le bulletin communal: la Commune agit POUR l'environnement! Excellente nouvelle: la commune va donc exiger que Sotraba laisse cette haie en place. Allez, vous y croyez! Aïe, coup dur, l'éco-conseiller parle plutôt d'un « principe de la compensation en doublant ou triplant la nouvelle plantation ». Ah... Plutôt que laisser ce qui a mis des années à pousser, qui s'est développé spontanément et qui est donc totalement adapté à son environnement, la commune va permettre de tout raser. Pour replanter ailleurs des haies qui vont mettre des années à pousser, sans garantie que les plantes vivent de manière permanente (maladie, intempéries,...). Bon, vous savez quand même que la commune agit pour son environnement. Revenons à cette notion de compensation. Il doit bien y avoir des textes légaux à ce sujet, quelque chose de concret qui va nous assurer que ces « compensations » seront à la hauteur des enjeux que nous vivons³. Ah ben non l'éco-conseiller dit qu'il s'agit plutôt d'une « habitude qui s'est installée sans texte chez les personnes qui ont l'habitude de gérer ce genre de

dossier ». Ah... donc il faudrait faire confiance à l'autorité communale qui travaille dans l'ombre avec les promoteurs immobiliers et qui a replanté des haies dans un quartier fraîchement construit. Ne commencez pas à douter de la commune qui vous dit qu'elle agit pour l'environnement. Si elle le dit c'est que c'est vrai. Non!?

Le doute commence à vous habiter. Nous le sentons. Tout ça n'est qu'une question d'habitude et vous n'avez pas l'habitude, c'est tout. Laissez faire les experts! Récapitulons. L'éco-conseiller remet des avis, fait des propositions et « les autorités locales sont très très attentives à ces doléances, mais en fin de parcours, c'est l'autorité communale qui décide et le fonctionnaire délégué dont les avis sont incontournables ».

Bon d'accord, vous n'êtes pas entièrement convaincus, nous le sentons bien. Nous vous laisserons donc juger par vous-mêmes de la suite des événements. Désormais, de votre côté, il vous reste deux choix. Soit vous vous en remettez avec confiance à vos autorités communales en priant pour que tout se passe bien, en serrant les dents (pour ne pas dire autre chose), et l'avenir vous dira la suite. Soit vous vous mobilisez! Et pour ça, si vous manquez d'idées, nous, nous en avons plein à vous soumettre, avec nous ou avec d'autres. A vous de voir.

La porte du jardin est ouverte.



1. extrait des échanges de mail entre une habitante du quartier Richercha-Culée et l'éco-conseiller de la commune en octobre 2020

2. Sotraba = groupe appartenant à Thomas et Piron; Chiffre d'affaire par an = plus de 33.900.000 €

<https://www.thomas-piron.eu/groupe-thomas-piron>

3. Nous sommes en train de vivre la 6e extinction massive d'espèces avec un effondrement de 68% de la biodiversité depuis 1970

<https://wwf.be/fr/rapports/la-biodiversite-s'est-effondree-de-68-depuis-1970>

Le maillage écologique, vrai manuel de savoir-vivre

« Un terme utilisé pour parler de l'ensemble des éléments naturels qui créent un réseau nécessaire au développement et à la survie de la faune et de la flore¹ ». Le maillage écologique, c'est ça: « des corridors qui permettent à la faune de se nourrir, nidifier, se reproduire, se poser ou circuler. »

Il est tellement important, dans nos villes, de retrouver des coins de verdure plus ou moins sauvages mais bien répartis, denses et variés, afin que tous les animaux - insectes, oiseaux, mammifères, amphibiens... - puissent y trouver refuge et nourriture, été comme hiver. Certes, il y a nos jardins mais tous ne sont pas suffisamment sécurisés (tondeuses automatiques, clôtures, pesticides...) ou adaptés (végétation et milieux peu diversifiés).

Cette question de maillage écologique ne devrait-elle pas aussi être l'affaire d'une commune qui "agit pour l'environnement"? Au lieu de densifier son centre urbain en le bétonnant, qu'elle densifie plutôt la nature!

1. www.les-vies-dansent.org/

Le chevreuil du Jardin Albecq.



Petit cervidé présent dans les milieux forestiers, le chevreuil se retrouve aujourd'hui fréquemment en bordure de ville, dans les parcs, les campagnes, les champs. Observé dans le Jardin Albecq, il y trouve probablement refuge dans les immenses massifs de ronces, lieux de tranquillité lors des périodes d'activités agricoles intenses (préparation des sols, mise en place des cultures, récolte). Vérifier sa présence à l'aide de drones dans les champs - où il se réfugie en temps d'accalmie agricole - permet d'éviter qu'il se fasse broyer par les machines quand les activités reprennent. Mais ne faudrait-il pas également préserver ses lieux de refuge naturels et en favoriser de nouveaux dans nos campagnes?

Les grenouilles du Richercha.



Les batraciens vivent une partie de l'année dans l'eau (où ils pondent leurs œufs) et une autre sur la terre ferme (que les petits rejoignent, pour la plupart des espèces, à l'âge adulte). Sur la Place du Richercha, la commune a réhabilité l'ancienne piscine et l'a convertie en mare avec un beau panneau explicatif. Mais ne faudrait-il pas aménager des espaces pour accueillir les batraciens en période hivernale ? Et pourquoi pas sur le terrain du Jardin Albecq ?

Des hérissons dans la ville.



Espèce protégée, les hérissons représentent une aide précieuse pour les jardiniers et les cultivateurs, se nourrissant d'insectes, de limaces et d'escargots, d'amphibiens, de chenilles, de petits mammifères... Mais les hérissons ont la vie dure, entre les routes où ils se font écraser, les pesticides qui exterminent leur nourriture, les clôtures dans lesquelles ils se retrouvent coincés et les tondeuses automatiques qui les blessent mortellement. Tout doit être mis en place pour que ces petits mammifères puissent circuler et trouver refuge en toute sécurité dans les haies, les buissons, les massifs... et ce, dans TOUTE la ville.



Be WaPP

(Pour une Wallonie Plus Propre)

La Ville de Braine-le-Comte participe avec enthousiasme à l'opération annuelle de « Be WaPP¹ » qui invite les citoyen.ne.s à ramasser bénévolement les déchets jetés dans les espaces verts et publics.

Soulignons d'abord que « Be WaPP » est une opération de « greenwashing » lancée par les principales fédérations de pollueurs de Belgique : FostPlus (les fabricants d'emballages); Comeos (les grandes enseignes commerciales) et Fevia (l'agro-industrie et les fabricants de cannettes). Tout en finançant ces opérations de culpabilisation des consommateurs (en leur faisant ramasser gratuitement les déchets qu'elles produisent !), ces grandes entreprises exercent surtout un puissant lobbying pour empêcher les pouvoirs publics d'adopter des mesures plus contraignantes et efficaces - comme l'instauration d'une consigne pour les canettes et bouteilles en plastique - car celles-ci risquent de rogner leurs plantureux bénéfices!

Que choisir? L'opération « Be WaPP » ou la lutte de territoire? Cela revient-il en gros à opter pour la pilule bleue ou pour la pilule rouge dans le fameux film Matrix? Une action de ramassage de déchets ou la lutte de territoire, ça

ne se vaut évidemment pas, dans notre rapport à soi, aux autres et à notre environnement. Parce que la planète meurt sous le béton, les déchets chimiques, pétroliers et autres et nous n'avons plus le temps de pinailler sur qui a bien pu laisser son sac poubelle à côté de la benne ou qui a jeté son mégot à terre. Jeter ses déchets à terre ce n'est pas bien c'est vrai mais se focaliser uniquement là-dessus, c'est se tromper de cible. Les gros pollueurs - ceux qui financent « Be WaPP » entre autres! - passent toujours sous le feu des radars ou plutôt sous le silence des médias et des politiques. Par exemple, parle-t-on des polymères plastiques que le géant Total sème dans les champs à Ecaussinnes? Du packaging « éco » pour la promotion immobilière du géant Sotraba qui n'a rien d'écologique? Les déchets ménagers sur la voie publique sont un problème, bien sûr, mais une action de ramassage bénévole est-elle une solution de changement ? Serait-ce ne pas prendre la mesure de ce qu'il se passe? Ne pas vouloir réellement nous engager vers un changement?

Il n'est pas surprenant de constater que ce type d'action que chacun fait dans son petit coin est valorisé par nos politiques comme par la société de marché d'ailleurs, car elles ne font pas trop de remous. Cela veut-il dire qu'il ne faut pas les faire? Bien-sûr qu'il faut ra-

masser ses déchets, employer des sacs réutilisables, des savons naturels... En revanche, s'en contenter nous mène droit dans le mur et ne rien proposer d'autre, au niveau communal notamment, est extrêmement interpellant. C'est en somme choisir la pilule bleue de Matrix, c'est-à-dire éviter de remettre en question le système imposé par les gros pollueurs. Et on fonce toujours droit dans le mur... Sauf qu'en plus, on met le focus sur les actions individuelles et la culpabilisation de ceux qui n'en font pas assez, sans oublier l'habituelle chasse aux sorcières de ceux d'entre nous « qui manqueraient de civisme ». On en arrive à des discussions au Conseil communal sur qui a le plus de poubelles devant sa porte. Tout à fait ridicule! On passe à côté de l'important, on divise la population, dans quel but?

Alors que devrions-nous faire? S'engager dans des collectifs qui luttent contre des projets destructeurs, qui polluent durablement notre terre. Ces actions, elles, nous engagent totalement car elles nous font prendre conscience des logiques destructrices et face à elles, nous ne pouvons que nous mobiliser. Elles nous apprennent de nouvelles manières de faire ensemble, de nouveaux modèles. Et surtout, elles font exister le collectif sans lequel aucun changement de système n'est possible. C'est prendre pour de bon la pilule rouge.

1 <https://www.bewapp.be>

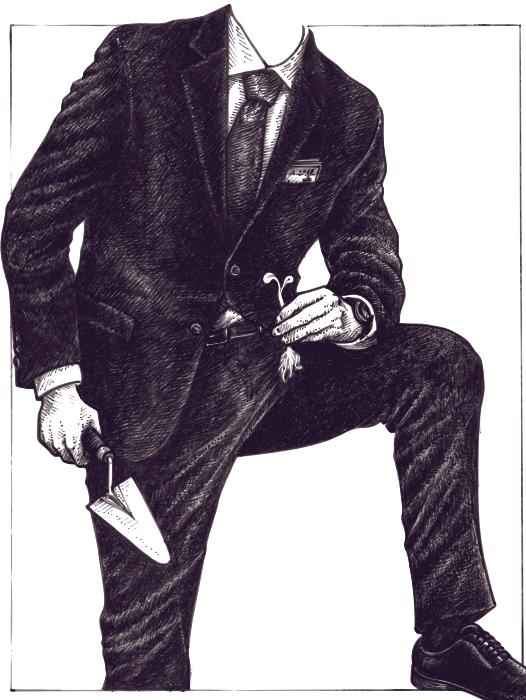


**Han Ouais!!
Alors comme ça
vous agissez pour
l'environnement
et tout!?!**



Que peut faire une commune qui agit (vraiment) pour l'environnement ?

Notre réflexion critique se voulant constructive, nous mettons ici en avant quelques idées et propositions pour rendre notre Commune véritablement respectueuse de son environnement. N'hésitez pas à nous communiquer vos propositions!



- ✓ Élaborer un plan communal afin d'atteindre à court terme la neutralité carbone en priorisant la rénovation énergétique des bâtiments communaux (hôtel de ville, crèches, écoles...).
- ✓ Instaurer d'une navette urbaine gratuite de bus (Gare-Grand-Place-villages).
- ✓ Mettre en place un plan « canicule » de végétalisation des rues (plantation d'arbres, préservation et création de jardins publics, désasphalte de certaines zones, des cours d'école, etc.)
- ✓ Renforcer le maillage écologique des espaces verts, adopter un plan global de protection de la biodiversité.
- ✓ Interdire l'éclairage nocturne des magasins.
- ✓ Réviser le plan de secteur en concertation avec les habitants afin de réduire les zones à bâtir et moratoire sur les constructions de plus d'un logement sur les terrains non artificialisés.
- ✓ Installer des poubelles sur chaque place et aux carrefours importants.
- ✓ Collecter les encombrants tous les 3 mois.
- ✓ Renforcer le personnel communal affecté à la propreté publique.
- ✓ Instaurer une taxe déchets calculée en fonction du revenu des ménages.
- ✓ Instaurer une taxe « propreté » pour les grandes enseignes commerciales.
- ✓ Accorder des subsides et une aide matérielle aux associations et collectifs citoyens qui œuvrent en faveur de l'environnement.
- ✓ Favoriser les circuits courts, par exemple en faisant la publicité de la coopérative de producteurs dans le bulletin communal ; présenter chaque mois un producteur brainois ; faire une carte de tous les producteurs à diffuser en toute-boîte, etc.
- ✓ Créer une « ceinture alimentaire »: renforcer le réseau des producteurs locaux et leur fournir des contrats avec les services publics; écoles, crèches, maisons de repos, etc.
- ✓ Organiser dans les locaux communaux des ateliers et des débats sur les enjeux écologiques comme le changement climatique, la raréfaction des ressources, la perte de la biodiversité, etc.
- ✓ Étendre les zones 30, les rues piétonnes et créer de véritables pistes cyclables.
- ✓ Organiser des rencontres entre les différents comités et associations de quartier afin de connaître les différentes possibilités pour agir pour l'environnement dans nos cadre de vie et soutenir des activités dans ce sens.
- ✓ Interdire l'utilisation de plastiques jetables (verres, assiettes, pailles, etc.) lors de tous les événements festifs.
- ✓ ...



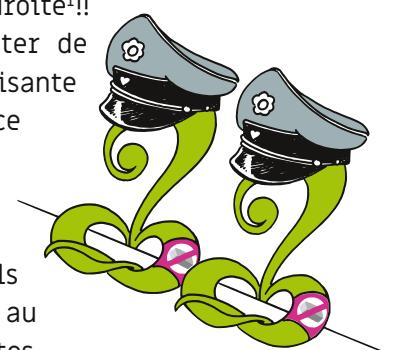


Le 27 juin dernier, a eu lieu sur Antenne Centre un débat opposant le collectif Jardin Albecq au Bourgmestre et à l'Échevin de la participation citoyenne de Braine-le-Comte - la présidente du CPAS s'étant débinée. Outre le fait que nos chers élus ont défendu bec et ongles les intérêts des promoteurs immobiliers (comme à leur habitude), certains propos qu'ils ont tenus ont réellement de quoi questionner leur compréhension de la démocratie.

Ainsi, après avoir passé un long moment à tenter de démontrer que la gazette citoyenne La Goutte (de trop) était un « pamphlet agressif », le Bourgmestre a été jusqu'à la comparer à une revue... d'extrême droite!!!

Oui oui, vous avez bien lu! Ou comment tenter de décrédibiliser de manière extrêmement méprisante et outrageante un groupe d'habitants qui s'efforce d'apporter un point de vue critique sur la gestion de la majorité communale...

Ce même Bourgmestre se vante ensuite au cours du débat d'avoir accès aux mails internes du collectif! Comme quoi, quand ils se sentent menacés, ces messieurs au pouvoir sont vraiment prêts à tout - même aux pratiques les plus abjectes - pour arriver à leurs fins...



1. "ça me rappelle certains... moi quand j'étais petit, je lisais des grandes gazettes jaunes avec des caricatures d'un parti nauséabond" Propos de Maxime Daye extraits du débat d'Antenne Centre du 29/06/2022. <https://www.antennecentre.tv/article/le-debat-du-29-juin-2022>

DEPUIS QUELQUES TEMPS, UNE NOUVELLE VIE DE QUARTIER S'INSTALLE AU COEUR DE LA CITÉ





De la vraie poésie...

Vous aussi, amusez-vous à changer quelques mots tout en gardant le style poétique de notre majorité politique.

Le développement durable, ce n'est pas un slogan, ce sont des actes.

Dans notre monde chamboulé, où **le prix de l'énergie s'envole**, où **le réchauffement climatique** appelle à des actes concrets, nous devons chacune et chacun faire **notre propre introspection et oser changer notre mode de vie**.

C'est ainsi que nous portons fièrement **le dossier de rénovation de la Grand Place** qui, outre **son côté esthétique et utile pour l'HoReCa, fera** aussi la part belle à **l'environnement, à la verdure et aux déplacements des modes doux (piétons, cyclistes, etc)**. Une vraie agora où **les générations pourront s'aérer, jouer, se poser**, en plein cœur de notre Ville. Faire une vraie politique **environnementale**, c'est bousculer les habitudes. Quitte à déplaire. Quitte à **déplacer de quelques mètres le stationnement**.

Pour donner priorité à **cette agora libérée des moteurs et gaz d'échappement**.

Nous agissons donc. Loin des slogans. Quitte à ne pas plaire, même à **l'opposition dont un des partis se veut pourtant écologiste et qui promettait en 2018, dans son programme, de « mettre l'humain avant l'automobile»**.

Parfois, il faut pouvoir affronter les vents contraires si l'on considère **que notre avenir le vaut bien**.

On peut être libéral et agir pour l'environnement...

Comme l'écrit le GIEC dans le deuxième volet de son rapport, sans justice sociale il n'y aura pas de transition écologique. Or la justice sociale, ce n'est pas vraiment le fort des Libéraux. En effet, lorsqu'on laisse faire le marché, cela signifie que l'on place le profit et les bénéfices économiques avant tout le reste, alors qu'agir pour l'environnement demande des solutions qui peuvent être complexes et qui ne sont pas forcément les plus rentables à court terme. Résultat: les Libéraux nous proposent des « solutions-sparadrap » quand la planète brûle. Il suffit de voir l'état actuel du monde après 40 ans de libéralisme pour s'en convaincre... Comme le disait si bien Chico Mendes, « l'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage »

Les arbres c'est vraiment emmerdant!

Parce qu'on ne peut pas les bouger ! Et en plus, il faut tailler leurs branches et ramasser leurs feuilles, ça coûte de l'argent! Alors il faut des places « modulables » c'est-à-dire bien minéralisées. De cette manière, si on veut accueillir la fête foraine, le marché, la patinoire,... On est sûr d'avoir une place bien nette. Dommage, planter plein d'arbres dans les rues (et les laisser pousser!) permettrait de se protéger efficacement à la fois des canicules et des inondations.

VRAI!

Osons déplaire à la population!

Dans notre monde chamboulé, où **les citoyens sont nimbyistes**, où **leur opposition radicale et idéologique** appelle des actes concrets, nous devons chacune et chacun faire **de la méditation et oser affronter la démocratie**.

C'est ainsi que nous portons fièrement **tous nos dossiers d'urbanisme** qui, outre **leur côté économique et utile pour la commune, feront** aussi la part belle à nos amis **les promoteurs immobiliers**.

Un vrai **partenariat où les citoyens devront se plier à nos arrangements**, en plein cœur de notre ville. Faire une vraie politique **d'urbanisme**, c'est bousculer les habitudes. Quitte à **déplaire. Quitte à bétonner contre leur gré**.

Pour donner priorité à **cette ville minéralisée**.

Nous agissons donc. Loin des slogans. Quitte à ne pas plaire même à **l'humain politisé**.

Parfois, il faut pouvoir affronter les vents contraires si l'on considère **qu'un promoteur le vaut bien**.

X
FAUX!

Le collectif du Jardin Albecq face au CPAS: un bel exemple d'ironie de l'histoire sociale.

Prenons un peu de recul:

C'est en 1925 que sont créées les Commissions d'Assistance Publique. Leur mission est de « soulager et prévenir la misère » de ceux qui ne peuvent pas subvenir à leur propre subsistance. La volonté est de leur donner le statut d'établissements publics pour gagner en autonomie vis-à-vis du pouvoir communal.

Oui, vous avez bien lu: Dès 1925, le législateur avait bien perçu les enjeux et l'intérêt de « gagner en autonomie vis-à-vis du pouvoir communal ».

1974 voit l'instauration du minimex dont les conditions d'octroi sont déterminées par l'Etat (et non plus par les communes).

En 1976, la loi organique précise les objectifs du CPAS dans une formulation encore d'actualité aujourd'hui : « permettre à chacun de

mener une vie conforme à la dignité humaine » (article 1).

En 2002, le CPAS passe de la notion d'aide sociale à celle d'action sociale. De nouvelles missions et de nouveaux services apparaissent également en matière de logement, d'énergie, de formation, de citoyenneté ou encore de culture.

Or, qu'observons-nous aujourd'hui précisément via le conflit qui oppose le collectif Jardin Albecq à la commune de Braine-le-Comte?

Tout d'abord, le terrain qui fait l'objet de toutes les sollicitations est la partie appartenant au CPAS. Nous observons que ce terrain est un bien immobilier totalement inutilisé : on peut se demander ce qu'il en est de la véritable notion d'action sociale?

Ensuite dans cette affaire, les opposants sont d'une part un collectif de citoyens (actifs) et d'autre part les décideurs communaux. Ainsi, contrairement à l'esprit de la création et de l'évolution des CPAS, dans ce cas-ci le pouvoir communal (et donc politique) a phagocyté le CPAS. Ce n'est pas typique à Braine-le-Comte, bien sûr, mais cela biaise de facto à la fois les prises de décisions et le dialogue entre les institutions et les citoyens. Pourquoi n'est-ce pas le

CPAS qui se pose en interlocuteur face au collectif du Jardin Albecq?

En fin de compte, c'est un collectif de citoyens - pour rester actifs, préserver l'environnement, faciliter les relations sociales du quartier – qui se constitue en coopérative pour contrer la vente d'un terrain appartenant au CPAS.

C'est le monde à l'envers!

Nous voici dans une situation où c'est le citoyen qui doit lutter contre le CPAS pour promouvoir le bien-être des habitants!

A moins que le CPAS n'estime que favoriser les promoteurs immobiliers, c'est "permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine" ? La dignité humaine, ce n'est pas uniquement donner un minimum vital financier aux gens (RIS), c'est aussi leur permettre de vivre dans des conditions optimales de socialisation (un jardin collectif est un espace de rencontres et de projets), de santé (pensons à la qualité de l'air, à l'environnement), de logement (car ce ne sont évidemment pas les bénéficiaires du CPAS qui pourront se payer les appartements que Sotrabba veut construire!).

Une majorité politique qui favorise les promoteurs immobiliers peut aussi agir pour l'environnement

Les domaines dans lesquels agit le Collège communal ne sont pas indépendants les uns des autres. Ainsi, planter quelques malheureux mètres de haie ou installer quelques nichoirs à oiseaux ne compenseront jamais l'autorisation donnée aux promoteurs immobiliers de bétonner des hectares de champs et de prairies. De la même manière, transformer le parking du cimetière en parc est un très beau projet, mais qui perd tout son sens au moment où nos élus font tout pour s'assurer de vendre le Jardin Albecq à Sotrabba et de le bétonner (refus de le vendre directement aux habitants, refus de reconnaître les résultats des ateliers citoyens, etc). Les champs d'action politiques sont donc interconnectés et ont des effets les uns sur les autres. Pour juger de la politique environnementale de la ville il faut aussi prendre en compte les effets qu'ont les autres politiques sur l'environnement.


FAUX!

LA GOUTTE (DE TROP)

Le CPAS a-t-il si impérieusement besoin de l'argent que lui procure la vente du terrain? Ainsi, nous voilà dans la situation incroyable où c'est le citoyen qui devrait mettre la main à la poche en plus de sa contribution via les impôts pour permettre au CPAS de fonctionner?

Voilà où on en est avec l'aide sociale en Belgique! Dommage qu'à Braine-le-Comte, les décideurs politiques, qui prônent pourtant la participation citoyenne, ne se soient pas distingués en sortant la tête de la mêlée...



Plan Local de Propreté... ou le retour de M. Bachorz

La Ville élabore un « Plan Local de Propreté » (avec des subsides de la Région à la clé) et les habitant.e.s ont été invité.e.s à répondre à un questionnaire en ligne. On soulignera d'abord l'extrême discréption qui a entouré cette enquête, qui se clôturait dès la fin du mois d'août.

Faire porter les casquettes de l'urbanisme et de l'environnement à la même personne ça facilite la vie (au pouvoir)

Imaginez un peu que les responsabilités soient partagées: L'Echevin de l'urbanisme et celui de l'environnement, pourtant membres de la même majorité, voire du même parti, auraient des mandats complètement contradictoires. Ça complique fortement les choses en cas d'arbitrage entre la préservation d'un lieu et sa bétonisation – pardon son « développement! ». Il faudrait trouver des compromis pour que chaque Échevin puisse rendre des comptes aux citoyens et montrer qu'il fait bien son travail. Quelle galère! Quand les deux casquettes sont portées par la même personne, plus de problème! On peut tout à fait donner la priorité à l'urbanisation et saupoudrer tout ça de micro-actions en faveur de l'environnement et ainsi faire bonne figure ;-)

Sauver le jardin Albecq est en contradiction avec l'objectif de réduire l'étalement urbain


FAUX!

Réduire l'étalement urbain ne veut pas nécessairement dire bétonner le moindre centimètre carré de verdure dans les centres urbains ! On peut faire les deux, c'est-à-dire préserver les espaces verts dans les centres-villes et réduire l'étalement urbain. À condition de sortir d'une logique expansionniste et de réellement investir les lieux déjà bâties ou minéralisés, les logements vides, les anciennes friches industrielles, etc.

Quant à son contenu, on relèvera notamment que ni les abords des grandes surfaces ni le secteur de la construction ne figuraient dans la liste proposée des « points noirs » à cibler en termes de propreté. Concernant la liste des « solutions » proposées, aucune ne touchait aux entreprises qui produisent les futurs déchets. Alors que Braine-le-Comte a officiellement rejoint l'Alliance pour la Consigne (qui vise à soutenir l'instauration d'une consigne sur les canettes et bouteilles en plastique), cette solution ne figure nulle part dans l'enquête!

Parmi les « solutions » mise en avant figuraient par contre en bonne place toute une série de mesures de « répression » contre les déchets sauvages ce qui, en l'absence de toute approche pédagogique ou préventive de la question, ne peut, vu le climat ambiant, qu'encourager les gens à opter sur-

tout pour elles - alors qu'elles sont loin d'être efficaces. Heureusement, on pouvait cocher aussi pour « plus de nettoyeurs de rue », « plus de poubelles publiques » et un « système de collecte d'encombrants »... ce qui est tout de même la moindre des choses!

Notons enfin en passant que cette enquête était pilotée par M. Eddy Bachorz. Ce dernier n'est autre que le président de l'ASBL « Espace Environnement », le même qui avait animé les ateliers de participation citoyenne du Jardin Albecq en 2021 en traitant leurs participants de « nimbyistes » qui vont « à l'encontre du principe de réalité » parce qu'ils refusaient toute construction. Un beau gage de neutralité!



VRAI!

Et Demain?

Prélude d'une fin annoncée...

Il est à craindre que l'humanité soit une fois de plus - et de trop - en grand danger de s'égarer hors des chemins de la sagesse et de la raison.

Y a-t-elle jamais marché?

Les gens raisonnables et les sages ne sont pas légion.

En tant qu'espèce dominante de notre niche écologique, le territoire d'*Homo Sapiens*, qui s'étend à la Terre entière depuis l'ère industrielle - s'agit-il encore d'une niche ? Comparée à notre galaxie peut-être... -, nous sommes les créateurs de conditions et artéfacts technologiques sur le point de nous conduire à notre propre chute.

Nous entraînons avec nous une bonne partie des êtres vivants qui nous précèdent dans la grande ouverture de ce bal funeste, prélude à notre anéantissement... Du moins, en tant que civilisation occidentale, dans l'un des scénarios les moins dramatiques à venir. Le pire étant un déclin si terrible de l'habitabilité de notre planète que la vie sur Terre pourrait mettre des millénaires à récupérer, et encore quelques millions d'années pour retrouver la richesse, la diversité et la beauté que nous savons.

Nous ne sommes peut-être pas moins cataclysmiques que l'astéroïde qui précéda l'extinction des dinosaures.

J'ai commencé à écrire ce texte avant de voir le film *Don't look up!* Coïncidence?

Une chance à saisir

Si une future espèce de notre acabit se développe sur Terre, il est à espérer que nos traces fossiles l'alerteraient du péril de devenir « si intelligent et efficace ». Quoique, vu l'âge de l'archéologie en tant que science, pour nous, il eût déjà été trop tard si d'autres nous avaient précédés et gagné au jeu de la grande extinction!

Je pressens, avec crainte et admiration, que toute espèce qui transforme délibérément et durablement son environnement en utilisant les ressources de la planète qui l'a engendrée contient en elle-même les germes de sa fin et de sa transcendance.

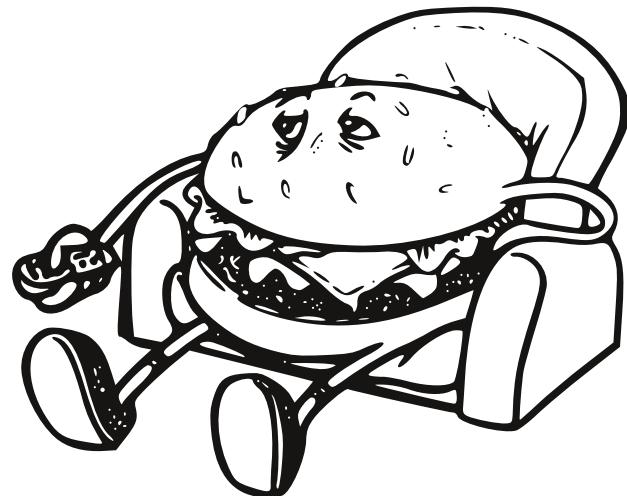
Notre fin n'est malheureusement pas si difficile à entrevoir. Et potentiellement, cet imaginaire apocalyptique est aussi notre chance, si nous réussissons à nous en saisir intelligemment.

Fossoyeurs de notre avenir

Là demeure le plus grand paradoxe de l'être humain.

Il emporte sa part d'ombre, l'incarne et la met en œuvre sur la Terre alors que, dans le même temps, il offre à l'Univers un regard, un nom et une histoire ; la nature primordiale, l'émergence, se reflète en elle-même à travers nos yeux émerveillés par le miracle et la beauté de la vie.

Le monde actuel nous entraîne vers un inconnu à la fois fascinant et terrifiant, où le besoin de satisfactions immédiates prend la forme d'une pelle avec laquelle nous devenons les fossoyeurs de notre avenir. Tout cela ne nous crie-t-il pas : « Réveille-toi! Avant que le réveil forcé, t'extirpant de ton doux rêve béat et pitoyable ne te plonge dans un cauchemar! »



Et pendant ce temps

« Chéri, fais chauffer le bain du petit, il arrive aux Canaries par le vol de quinze heures, assure-toi aussi que la mer soit à la bonne température et n'oublie pas sa bouée panda en plastique ! Merci. De mon côté je fais un saut à l'hypermarché pour acheter ses friandises préférées, par contre j'hésite entre 10.000 bouteilles d'Évian d'1L ou un bon gros rôti de bœuf d'1kg. Qu'en penses-tu? »

Pendant ce temps les glaciers fondent... Les ouragans, les tornades et les inondations ne chôment pas non plus. Et l'ours blanc - qui se fout pas mal de la modernité - regarde fondre sa banquise, voit les phoques lui échapper, eux-mêmes en quête de poissons de plus en plus rares dans un océan qui s'acidifie et se réchauffe...

Sauvez le Jardin Albecq, notre Amazonie à toutes et tous!

Sans la menace immobilière qui plane sur la Fosse Albecq, à côté de la principale école de la ville (l'INDBE) et des paisibles places de la Culée et du Ri-chercha, il n'y aurait pas de Coopérative Jardin Albecq. Et sans vous, son objectif – sauver cet écrin de verdure d'1,5 hectare pour en faire une propriété publique, ouverte à toutes et tous – ne sera pas atteint : dès le 12 septembre, le terrain sera mis en vente ; et si, le 20, la Coopérative n'a pas levé au moins l'équivalent du prix de départ, soit 210000 euros, ce petit bijou boisé sera bétonné puisque la Commune et un promoteur y projettent une soixantaine de logements, avec parkings. Conséquences : outre la disparition de l'espace vert, l'augmentation de la pollution de l'air, de la pollution sonore et de la pollution lumineuse, l'intensification du trafic auto dans tout le quartier, clairement inadapté au nouveau lotissement ; et donc, à terme, c'est écrit, une route qu'on ira creuser à travers champs, pour rejoindre l'axe qui mène à Soignies et aux autoroutes vers Bruxelles, Liège, Charleroi, La Louvière, Mons et Tournai.

Duel de clocher ? Pas du tout. Le combat pour sauver Albecq dépasse largement la superficie qui est en danger de mort et le quartier qui l'abrite. Ses enjeux concernent toutes les habitantes et tous les habitants de la commune, et au-delà. Parce qu'il donne le choix entre la civilisation de l'asphalte et celle de la sagesse, entre celle du saccage et celle de la sauvegarde, entre celle de la propriété privée et celle du bien commun.

C'est précisément le fil conducteur d'un petit livre publié cet été par une maison d'édition belge (Couleur livres) *Le Souffleur de feuilles* (ouvrage collectif). Les auteurs partent du Kinsendael, une réserve naturelle de 10 hectares, à Uccle, pour développer un appel à une mobilisation citoyenne générale destinée à sauver notre environnement naturel. Ancienne propriété privée, le Kinsendael a échappé aux appétits immobiliers et autoroutiers grâce aux habitant.e.s

ucclois.e.s et à leur commune. Il est devenu une forêt naturelle publique, où n'importe qui peut découvrir une biodiversité incroyable.

L'un des auteurs du livre rappelle, citant Tolstoï, que « si tu veux parler de l'universel, parle de ton village ». C'est que le Kinsendael, comme la Fosse Albecq, symbolise l'enjeu mondial de la cohabitation entre l'espèce humaine et la faune et la flore qui l'hébergent. C'est qu'aussi, relève un autre, « il se trouve de plus en plus de femmes et d'hommes pour se dresser contre le désespoir et essayer de remettre notre planète sur une trajectoire viable, que ce soit dans notre petit "village" ou au cœur de la forêt amazonienne ».

Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, y conclut que « la situation est trop urgente, et l'inertie aux niveaux plus élevés de gouvernance trop évidente, pour que l'on puisse se permettre le luxe d'attendre que toutes les solutions viennent d'en haut : c'est dès à présent, et d'abord par les mobilisations locales, que la redéfinition de notre rapport à la nature doit commencer ».

Puisque la commune a choisi son camp, celui de la destruction du vert pour n'y ériger que du gris, l'unique mobilisation salutaire est citoyenne. Rejoignez-nous donc, vous aussi !

Dressez-vous! Devenez, maintenant - le temps presse! - coopérateur.trice du Jardin Albecq. Qui est autant notre Amazonie à nous que la vôtre.

Comment devenir coopérateur/trice ou nous soutenir : <https://albecq.be/>



« Il n'y a pas de wifi dans une forêt,
mais on y trouve une meilleure connexion »

Sauvez le Jardin Albecq du béton!

Devenez coopérateur en achetant une part

Chacun sera remboursé si le terrain n'est pas acheté

Agissez!



Parce que nous avons besoin

- D'îlots de fraîcheur lors des canicules
- De sols capables d'absorber les pluies

- D'espaces citoyens de rencontres, de jeux et de détente pour enfants et parents proches de nos domiciles

- De refuges pour préserver la biodiversité
- Que nos volontés soient réellement prises en compte

La Coopérative Jardin Albecq veut empêcher que le béton n'engloutisse le terrain du jardin Albecq (près de l'Ecole Normale, rue F. Bottemanne) qui sera mis en vente en septembre. Il faut réunir 210.000 € pour l'arracher des mains des promoteurs immobiliers et en faire une forêt-jardin pour tous!

Plus d'infos
ou pour aider:



jardinalbecq@gmail.com

Pour faire un don
BE39 1030 7768 2419

